

> La Pile

Réseau romand de l'audiovisuel à but non lucratif

www.base-court.ch > La Pile

La Suisse romande est riche en associations ou structures non professionnelles actives dans l'audiovisuel, que ce soit dans la production et la réalisation de films, la formation, la promotion ou la diffusion. De plus, d'importants réseaux de personnes, amateurs, professionnels ou étudiants, gravitent autour de ces structures, avec le même désir de faire ou de diffuser des films.

Objectif <

Le projet de La Pile est né du constat que tous ces réseaux, tous ces groupes aux identités propres ne se connaissent pas nécessairement très bien, même à l'intérieur d'une même région, et n'échangent finalement que très peu (par exemple en ce qui concerne la formation d'une équipe pour le tournage d'un film, l'emprunt ou la location de matériel, les coups de main - chacun à ses petits tuyaux - ou encore la diffusion de films trop souvent confinée à une région ou une ville).

L'objectif de La Pile est de remédier à cela en construisant un véritable réseau romand, visible, fonctionnel et ouvert, dont le noyau serait un rassemblement le plus large possible d'associations (ou autres structures sans but lucratif) actives dans le domaine audiovisuel.

La Pile consiste en une plateforme d'échange, d'information et de services sous la forme de pages web. Une partie du site de l'association Base-Court nous est ainsi dédiée (www.base-court.ch).

A terme, cette plateforme doit permettre à toute association de présenter ses activités, de trouver rapidement des tuyaux pour mener à bien ses projets et de publier des annonces. En outre, le site de Base-Court ouvre son agenda culturel aux membres de La Pile. Une mailing list permet également une meilleure communication entre les structures.

Bien évidemment, La Pile est évolutive et ses services s'adapteront aux nouveaux besoins des membres.

La structure de La Pile se veut la plus légère possible, il ne s'agit donc pas d'une association. Ceci pour deux raisons ; d'une part pour éviter un fonctionnement centralisé, trop lourd et bureaucratique (donc pas très motivant) ; d'autre part parce que créer une « supra association » ou une association faïtière, ce serait se substituer aux identités propres des diverses associations. Il s'agit donc d'une structure autogérée qui n'a pas de budget et ne prend en charge aucun échange financier.

Le réseau est coordonné par l'administrateur du site de base-Court ainsi que quelques volontaires issus des associations membres.

Quelques exemples indicatifs de services proposés par le réseau.

Exemple 1 : Une association a réalisé un film qu'elle aimerait diffuser. La plateforme sur Internet lui offre d'un seul clic une série de possibilités de diffusion (projections en Suisse romande, festivals, cinémas alternatifs, diffusion DVD, etc.) ainsi que des marches à suivre précises.

Exemple 2 : J'aimerais réaliser un film pendant mes vacances et il me manque un caméraman compétent ainsi que du matériel de prise de vue. L'envoi d'un message par la mailing list me permet de contacter instantanément tous les membres du réseau. Pour une recherche ciblée, il me suffit de repérer sur le site quelques associations intéressantes (recherche par région, par exemple).

Exemple 3 : Une association organise des cours techniques. Elle peut publier une annonce sur le site pour atteindre des personnes intéressées par la formation qu'elle propose.

Exemple 4 : Un cinéma ou un ciné-club aimerait sélectionner des courts-métrages pour sa programmation. Il peut publier une annonce sur le site ou, mieux, avoir accès à des compilations de films destinés à la diffusion.

La Pile est opérationnelle depuis juin 2006 dans sa première étape: index de 10 associations environ, mailing list et calendrier culturel en service.

L'objectif pour fin 2006: rassembler 30 associations dans toute la Suisse romande et développer le site en fonction des besoins (annonces online, forum, échanges de services, etc.).

Rien de plus simple que d'adhérer au réseau. La seule condition: être une personne morale sans but lucratif (association, etc.). Il suffit alors de faire parvenir à l'un des coordinateurs du réseau les informations suivantes:

1. COORDONNES COMPLETEES. Le nom de l'association (ou de la structure sans but lucratif), son adresse postale, son mail, son site Internet, le nom et le prénom du répondant de l'association pour le réseau (personne de contact) ainsi que son numéro de téléphone.

2. FICHE SIGNALÉTIQUE. La date de création de l'association (ou de la structure sans but lucratif), le nombre de ses membres, sa zone d'influence (ville, région, canton, etc.), une très brève description (quelques lignes maximum) de son éventuelle infrastructure (bâtiment, local, matériel, etc.) ainsi que de ses activités (par exemple: nombre de films réalisés, événements, diffusions régulières, organisation de festivals, etc.)

3. PRESENTATION. Une brève présentation de la société (250 signes environ). Le style peut être très personnel!

Coordinateurs du réseau:

- > Philippe Clivaz (Base-Court) / pipo@base-court.ch
- > Julien Rouyet (Thera) / julien.rouyet@bluemail.ch / 079 332 30 35
- > Laurent Bersier (Zebra) / info@zebraprod.ch